

LE DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend le débat, ajourné le vendredi 18 février, de la motion de M. Ross Whicher: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session, et de l'amendement de M. Stanfield (p. 34), ainsi que du sous-amendement de M. Lewis (p. 45).

M. Hubert Badanai (Fort William): Monsieur l'Orateur, je tiens à féliciter tout d'abord les citoyens des circonscriptions de Bruce et Trois-Rivières d'avoir élu deux députés de cette envergure à la Chambre des communes. Ils peuvent être fiers de ce que ces députés ont accompli en proposant et appuyant l'Adresse en réponse au discours du trône. J'espère que l'on me pardonnera si je tiens à les féliciter moi-même personnellement après l'éloge qu'a fait d'eux le premier ministre (M. Trudeau).

Le député de Bruce (M. Whicher) a fait un exposé magistral des réalisations du gouvernement auxquelles l'opposition a décidé, pour les raisons politiques qui sont les siennes, de ne prêter aucune attention. Étant donné son caractère instructif, l'intervention du député mérite qu'on la diffuse le plus possible. Il a fait ressortir des faits incontestables, dont certains ont échappé à bien des Canadiens, découlant de l'action d'un gouvernement piloté par un premier ministre qui n'a jamais hésité à innover lorsque les intérêts de la population canadienne étaient en jeu. Lorsque viendront les élections, je suis certain qu'une majorité écrasante des électeurs du pays viendra sanctionner ce programme.

Pour ce qui est des autres questions dont traite le discours du trône, nous aurions pu deviner, avant même que le gouverneur général n'en donne lecture, ce qu'alliaient dire les membres de l'opposition. Pas une fois, au cours des débats sur le discours du trône auxquels j'ai assisté depuis que je suis député, je n'ai entendu un seul député de l'opposition faire l'éloge du discours en question; celui-ci ne fait pas exception.

Par son chant de tristesse et de fatalité, le chef de l'opposition (M. Stanfield) semble avoir donné le ton à ses partisans, avec la promesse d'un budget de plein emploi—je me demande ce qu'il entend par là. Quant au chef du Nouveau parti démocratique (M. Lewis), il a préconisé son nouveau régime social et économique, ce qui me rappelle la déclaration célèbre que fit Lénine lorsqu'il prit le pouvoir en Russie: «Nous allons maintenant établir un nouvel ordre social.» A mon avis, le Canada a beaucoup de chance d'avoir aujourd'hui un gouvernement voué à l'égalisation des chances dans toutes les régions du pays, et qui a réussi de manière remarquable à donner une plus grande dignité aux petits salariés, aux pauvres, aux invalides, aux anciens combattants et aux retraités.

• (1250)

Dans ce genre de débat, c'est l'habitude d'aborder quelques questions qui peuvent toucher à la circonscription d'un député ou porter sur un sujet national. Je voudrais signaler aux députés que le Comité pour un Canada indépendant a tenu sa première séance dans ma circonscription pendant la fin de semaine du 10 décembre.

J'ai lu avec étonnement un rapport de cette réunion au cours de laquelle un membre éminent du groupe a déclaré que n'eût été le regretté C. D. Howe, le comité n'aurait pas eu sa raison d'être, et que M. Howe invitait le plus d'Amé-

ricains possible au Canada et qu'il préconisait fortement le continentalisme. Si la personne qui a porté ce jugement incroyable avait réfléchi le moins au monde à ce que feu C. D. Howe a fait pour le pays et pour l'expansion industrielle du Canada, à la tâche incroyable de lancer l'énorme effort de guerre du Canada et à la mission quasi impossible de le remettre sur pied après la guerre, un tel jugement n'aurait jamais été formulé. En fait, je considère que c'est une insulte à l'intelligence des Canadiens et indignée de la personne qui l'a proféré.

Monsieur l'Orateur, je tiens à consigner au dossier et surtout à signaler à la jeune génération encore trop jeune pour avoir connu le plus grand architecte canadien de la relève d'après-guerre au Canada, que lorsque l'honorable C. D. Howe a orienté la production canadienne vers les besoins de la guerre, la production de l'industrie canadienne (1938) était de 3.3 milliards de dollars et l'effectif de l'industrie de fabrication comptait 642,000 personnes. En 1957, la relance industrielle, grâce à la sage orientation du regretté C. D. Howe, avait décuplé la production et porté à 1,300,000 les effectifs de l'industrie de fabrication.

Monsieur l'Orateur, la réalisation extraordinaire de M. Howe portait sur l'ensemble du programme d'approvisionnement en munitions qu'il avait conçu et dirigé pendant les années de guerre. Quand nous sommes entrés en guerre, le secteur industriel de notre économie était assez modeste, mais au sortir de la guerre, nous avions un appareil industriel extrêmement diversifié.

La sidérurgie est un exemple des plus typiques. Avant la guerre, nous importions au moins le tiers de nos besoins; à la fin de la guerre, nous avions une industrie sidérurgique forte et bien intégrée. Je me rappelle ce qui se disait au conseil de ville de Fort William dont j'étais membre. On se demandait bien comment garder occupée cette nouvelle industrie née de la guerre, d'autant plus qu'elle employait 6,000 citoyens de la ville, et on s'en inquiétait. Comment trouver du travail dans notre milieu, une fois les besoins de la guerre disparus? M. Howe vint immédiatement à notre rescousse avec un programme de production en temps de paix, dont l'entreprise florissante de la fabrication d'autobus à trolley; on en vendit dans tout le Canada. Le Livre blanc sur la reconstruction, qu'il soumettait au Parlement tôt dans l'après-guerre, contenait une politique monétaire et fiscale de transition entre la guerre et la paix qui lui valut l'admiration des autres nations occidentales sorties de la guerre.

L'industrie de l'acier offre un exemple de la sagesse manifestée durant la période d'après-guerre. L'industrie a continué à s'étendre et à prospérer et en général, je crois, elle est considérée comme la plus efficace en Amérique du Nord. Les critiques de M. C. D. Howe se contentaient ordinairement de l'accuser de brader nos ressources canadiennes. Plus précisément, ils le rendaient responsable de la proportion importante de propriété étrangère dans nos industries extractives. Je voudrais signaler maintenant que toutes nos ressources n'appartiennent pas au gouvernement fédéral. Dans tous les cas où les industries extractives ont connu une expansion considérable après la guerre, notamment le complexe d'Alcan à Kitimat, Colombie-Britannique, l'exploitation du pétrole et du gaz en Alberta et celle du minerai de fer au Québec et au Labrador, les ressources appartenaient aux provinces et c'est à celles-là qu'il incombe de déterminer qui en est propriétaire. Je suis étonné, monsieur l'Orateur, que ceux qui accusent C. D. Howe d'avoir sacrifié nos ressources préfèrent ne pas tenir compte de ce fait.